



COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

Délibération
n° 09.21.01.2026

ADRESSAGE

ACHAT DE PLAQUES DE RUES ET NUMEROS D'HABITATIONS MANQUANTS

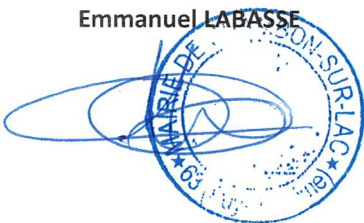
Fait et délibéré en Mairie
les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures.

Affichée le 21.01.2026

Pour copie conforme ;
En Mairie

Le Maire,
Emmanuel LABASSE



Le Secrétaire de séance,
Daniel VAUZEILLES

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un janvier à dix-huit heures trente minutes.
Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de CHAMBON
SUR LAC, sous la présidence de M. Emmanuel LABASSE*

Date de convocation : 14 janvier 2026

Présents : Emmanuel LABASSE, Estel BOUCHE, Pauline BOUCHEREAU, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Camille MARTIN, Amélie PANCRAIO, Frédéric ROUX, Baptiste SIMON, Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, Daniel VAUZEILLES.

Absent excusé : /

M. Daniel VAUZEILLES a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'acheter des plaques de rues et des numéros d'habitation. En effet, certaines rues méritent d'être mieux indiquées et certains numéros d'habitation n'avaient pas été attribués lors de l'adressage. Ces derniers ont été créés, il convient donc de commander un surplus.

Un devis a été demandé à l'entreprise SIGNA CONCEPT qui avait fourni le matériel pour d'adressage.

Son devis s'élève à 2.608,80 € TTC pour 10 nouveaux panneaux de rues et supports adaptés et 80 numéros d'habitation. Il conviendra ensuite de les distribuer aux habitants concernés.

Où l'exposé de son Maire, le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré à l'unanimité de :

- **VALIDER** le devis de SIGNA CONCEPT pour un montant de 2.608,80 € TTC.

- **DONNER** tous pouvoirs à son Maire, Monsieur Emmanuel LABASSE, afin de signer tout document relatif à l'affaire citée ci-dessus en objet.